

# Club du Berger Suisse (SC)

Commission de l'éducation et du sport (KAS)

leistungswart@schaeferhund.ch



Sektion der SKG / Section de la SCS, PostFinance, IBAN CH94 0900 0000 8001 2943 5 / CHE-114.570.215 MwSt

Leistungswart: Peter Luginbühl, Bernstrasse 20C, 3294 Büren an der Aare, [leistungswart@schaeferhund.ch](mailto:leistungswart@schaeferhund.ch). +41 79 310 46 29

## Règlement des conditions de participation Championnat-Suisse-BA dès 2024

1. Membres du BA ayant leur domicile et leur domicile légal en Suisse
2. Bergers-Allemands avec numéro LOS et carnet de travail rouge.
3. Le chien inscrit doit être stationné, dès le 01. janvier de l'année civile et sans interruption, en Suisse.
4. Résultats nécessaires, entre le championnat de l'année précédente et la date limite d'inscription au championnat actuel. Le résultat du championnat actuel ne compte pas comme qualification pour le prochain championnat:
  - a. **FCI-IGP**  
durant l'année civile courante, deux résultats de concours avec au moins 250 points mention en classe FCI-IGP 3, jugés par deux juges de travail différents.
  - b. **FCI-IBGH**  
durant l'année civile courante, deux résultats de concours avec au moins 85 points mention en classe FCI-IBGH 3, jugés par deux juges de travail différents.
  - c. **CUM et ChA**  
durant l'année civile courante, deux résultats de concours, dont l'un avec au moins 250 points mention, dans la classe correspondante.
5. uniquement des concours effectués en Suisse seront reconnus, des concours effectués à l'étranger ne seront pas acceptés.
6. Nombre maximum de participants: FCI-IGP 40, FCI-IBGH 20, CUM 10 et ChA 10.
7. Au cas d'un trop grand nombre d'inscriptions, une liste de qualifications sera établie, selon les résultats envoyés. Les participants avec les meilleurs résultats de deux concours (max. 600 respectivement 200 points) ont la priorité.
8. Le Champion-Suisse en titre de l'année précédente (conducteur de chien et chien) sont automatiquement qualifiés pour le Championnat-Suisse-BA.
9. Membres de l'équipe-BA du tournoi des 7-Nations et du CM-WUSV (Universal & IP) de l'année en cours, ont dans tous les cas le droit d'y participer
10. Le CC peut, sur proposition de la KAS, prendre une décision différente en ce qui concerne la qualification. La décision du CC est définitive
11. En cas de traduction, le texte allemand prévaut en cas d'ambiguïté.

Octobre 2023

Commission de l'éducation et du sport BA-KAS

Peter Luginbühl, responsable de la performance BA

Club Suisse du Berger-Allemand / Le Comité Central-CC

